

Liste Valentigney 2026

Développement de Valentigney : une dynamique à entretenir

Soyez assurés que la dynamique traduite par l'accroissement démographique va se poursuivre. Le cap est donné, il faut s'y tenir avec détermination. Celle qui constitue le moteur de la municipalité. Cette constance dans l'effort est indispensable pour continuer à alimenter cette dynamique, via un aménagement équilibré de la commune. Il faut savoir faire preuve d'imagination, oser l'innovation, s'affranchir de réflexes politiques, qui plus est, déconnectés de la réalité.

Cette tribune pourra être relue, sans problème, dans quelques années, la feuille de route aura été respectée, comme cela a été le cas jusqu'à présent. Les habitants ne comprendraient pas que face aux enjeux majeurs de société (vieillesse de la population, etc.), nous consacrons notre énergie à jouer à la version politicienne du « ni oui, ni non » en l'occurrence « le jamais oui, toujours non », un peu à l'image de ce modèle célèbre de voiture, « la jamais contente ». Avec une ligne de conduite basée sur l'utilisation exclusive du frein à main, il est en tout cas certain que Valentigney n'aurait pas pu regagner, de façon significative, des habitants. Tout simplement et très exactement car c'est cela qui fait la différence, commencer à se transformer. Il n'y a pas que l'habitat à prendre en compte, de nombreux paramètres sont incontournables, à intégrer impérativement dans une réflexion globale. La preuve en est les chiffres contrastés des communes du Pays de Montbéliard, avec pourtant des programmes immobiliers soutenus par Pays de Montbéliard Agglomération.

Il faut savoir évoluer, prendre en compte les nouvelles technologies, s'efforcer de transformer des contraintes en opportunités. « La meilleure façon de produire l'avenir est de le créer ». (Abraham Lincoln).

Liste Bien Vivre à Valentigney

À l'heure où nous écrivons ces lignes, le contexte sanitaire demeure une préoccupation majeure. Malgré une forme certaine de lassitude qui peut habiter chacune et chacun d'entre nous, la priorité reste la protection de soi-même et des autres. Cette attitude solidaire et responsable vise également à prendre en compte la situation des personnels soignants qui sont en première ligne depuis deux ans maintenant. L'un des enjeux de cette situation sanitaire réside également dans le fait de protéger ces personnels en évitant d'accroître une tension déjà grande dans les structures hospitalières. Mais la protection des personnels incombe également aux employeurs.

Dans cette perspective, nous avons été extrêmement surpris d'apprendre, par voie de presse de surcroît, qu'aucune forme de télétravail n'était mise en place dans les services de notre ville. Nous avons été choqués par les propos du premier édile dont l'argumentation consistait à dire que les gens risquaient plus de se contaminer en faisant leurs courses qu'en étant physiquement présents sur leur lieu de travail. Pourtant, d'autres collectivités ont fait le choix de placer leur personnel, dans les situations où cela était possible, en télétravail permettant ainsi de protéger les personnes tout en continuant à assurer une mission de service public. Lors du prochain Conseil municipal nous demanderons au Maire de s'expliquer sur sa décision de refuser cette forme d'organisation de travail.

Nous ne pouvons qu'espérer que les semaines à venir seront annonciatrices de bonnes nouvelles en termes d'évolution de la situation sanitaire afin de lever les contraintes existantes, permettant à chacune et chacun de retrouver, dans toutes ses dimensions, une vie sociale la plus satisfaisante possible.